

Adjoint(e) de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA)**Bloc 2 : Assurer la comptabilité générale d'une entreprise artisanale –****TPE-PME****98 heures****OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES**

- Evaluer les incidences du choix d'une forme juridique sur la vie de l'entreprise, de son chef d'entreprise et ses collaborateurs.
- Réaliser et organiser la comptabilité courante de l'entreprise : maîtriser les enregistrements comptables de la comptabilité générale jusqu'à l'édition de la balance,
- Réaliser un compte de résultat comptable en vue de sa transmission

PROGRAMME

- L'environnement comptable : découverte et notions essentielles
 - ✓ Les notions clé de la comptabilité et le vocabulaire comptable de l'entreprise
 - ✓ Les différents partenaires de l'entreprise et leurs rôles
- Les formes juridiques les plus courantes de l'entreprise et leurs impacts sur la vie de l'entreprise
 - ✓ Les différentes caractéristiques, les avantages et inconvénients régissant les formes juridiques les plus courantes
 - ✓ Les différentes caractéristiques des statuts de conjoint
 - ✓ Les différents régimes matrimoniaux, leurs droits et leurs devoirs
- Réalisation de la comptabilité courante de l'entreprise
 - ✓ Les différentes obligations comptables et fiscales
- La TVA : obligations et calculs
 - ✓ L'anticipation
 - ✓ obligations comptables et fiscales
- Les opérations de l'entreprise
 - ✓ Les éléments nécessaires à l'élaboration et au fonctionnement du compte de résultat et du bilan
 - ✓ Les mentions obligatoires de la facture du devis et du bon de commande
 - ✓ Les mesures de prévention des impayés et de recouvrement
- Les enregistrements comptables
 - ✓ La réalisation des journaux
- La réalisation du compte de résultat comptable

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation principalement en présentiel avec possibilité de réaliser des séquences en classe virtuelle ou en e-learning
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction. alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEUR

Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Deux épreuves finales (étude de cas juridique et étude de cas de comptabilité générale) conformément au référentiel d'évaluation avec des sujets nationaux (cas pratiques, étude de cas ...) - RNCP [38289](#)
Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation; gestion du handicap y compris cognitif) à définir avec notre référent Handicap à votre disposition au sein de votre CMA territoriale

LES 

- Formation de niveau Bac qui valorise vos acquis professionnels
- A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs modules selon les besoins
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoints
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Répondre à au moins une des conditions suivantes :

1. avoir deux ans d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée,
2. avoir un niveau de formation générale équivalent à la 3^{ème} ou un niveau CAP.

[Débouchés et suite de parcours disponibles sur le site internet](#)

LIEU / DATES / HORAIRES**Technolac – La Motte Servolex**

Du 26 septembre 2024 au 09 janvier 2025
de 8h45 à 12h15 et de 13h00 à 16h30

TARIF

1862 € nets de taxe

Eligible CPF et V.A.E

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 15 jours de la date de session

CONTACT

Service Formation - Christelle GUSTIN
Savoie Technolac - 17 allée du lac de Tignes
73290 La Motte Servolex
04 79 69 94 30
formation.savoie@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.